



- Légende**
- SUP
 - AS1_CAPTAGES DES EAUX POTABLES ET MINERALES
 - AS1_PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINERALES
 - Protection Immédiate
 - Protection Rapprochée
 - Protection Eloignée
 - AC1_PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES OU INSCRITS
 - AC4_PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
 - A5_CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
 - A9_ZONES AGRICOLES PROTEGEES
 - EL3_HALAGE ET MARCHEPIED
 - I1_CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE PIPE-LINE D'INTERET GENERAL
 - I1_CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE PIPE-LINE D'INTERET GENERAL
 - I2_PERIMETRE DE SUBMERSION ET OCCUPATION TEMPORAIRE
 - I3_CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ
 - I3_CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ
 - I4_LIGNES ELECTRIQUES
 - Aériennes
 - Raccord
 - T1_VOIES FERREES
 - PT3_GENERATEUR_SUP_L_074
 - PM1_PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
- CADASTRE**
- N_PARCELLE_DGI_074
 - N_BATI_DGI_074

COMMUNE DE VIRY

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Données indicatives fournies par les gestionnaires des sup et mises à disposition par la DDT74 sans garantie d'exhaustivité ni d'exactitude



OCTOBRE 2017